

FCP de droit français

AMALTEA GLOBAL MACRO

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2025

Société de Gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	10
4. Certification du Commissaire aux Comptes	15
5. Comptes de l'exercice	20
6. Annexe(s)	49
Caractéristiques de l'OPC	50

1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Le Président de la Lazard Frères Gestion pour le FCP **AMALTEA GLOBAL MACRO** (Code ISIN : FR001400HCA0) a décidé de supprimer le tableau des commissions de mouvement et d'ajouter un texte lié au FFS.

- **Date d'effet : 25/08/2025**

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

Part NVC : 2.52%

Part PVC : 2.83%

Part RVC : 1.91%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de 4.73%

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Introduction

L'environnement économique mondial a connu de profonds changements en 2025. Les États-Unis ont annoncé une forte augmentation des droits de douane sur leurs importations, rompant avec l'ordre établi depuis quarante ans. Dans le même temps, les agissements de Donald Trump ont ravivé les débats sur l'indépendance de la Réserve Fédérale. En Europe, l'Allemagne a opéré un tournant radical en matière de politique budgétaire, avec l'annonce d'un plan de soutien de grande ampleur. En parallèle, l'instabilité géopolitique a mis en évidence la dépendance de l'Europe à l'égard de ses partenaires traditionnels, conduisant les pays européens à accélérer le développement de leurs capacités militaires.

L'économie mondiale s'est révélée plus résiliente que prévue. D'après les projections du FMI, la croissance du PIB mondial ne devrait que légèrement ralentir pour passer de 3,3% en 2024 à 3,2% en 2025. Aux États-Unis, la croissance a été stimulée par des investissements très importants dans le secteur de l'intelligence artificielle et des effets de richesse favorables pour les ménages à revenus élevés. En revanche, le marché du travail s'est affaibli, poussant la FED à reprendre la baisse de son directeur à l'automne. L'inflation est restée supérieure à son objectif mais l'impact des droits de douane a été moins important que ce que l'on pouvait craindre. Dans la zone euro, la résistance de la demande intérieure a contrebalancé le frein du commerce extérieur, incitant la BCE à interrompre son cycle de baisse des taux à l'été, alors que le processus de désinflation s'est poursuivie. La Chine est parvenue à réorienter ses exportations, permettant le maintien de sa croissance.

Sur les marchés, la plupart des classes d'actifs ont enregistré de solides performances, malgré des phases de forte volatilité. Les indices actions ont terminé l'année proches de leurs plus hauts historiques, l'intelligence artificielle restant le thème dominant. Sur les marchés obligataires, le crédit s'est montré particulièrement dynamique, tandis que les perspectives d'assouplissement monétaire ont soutenu la performance des obligations d'État américaines et britanniques. En revanche, les préoccupations budgétaires ont pesé sur les obligations d'État allemandes, françaises et japonaises. L'année a été particulièrement favorable aux marchés émergents et aux métaux précieux. A l'inverse, le dollar et le pétrole ont chuté.

Economie

Les annonces de Donald Trump sur les droits de douane ont provoqué un choc d'incertitude inédit, culminant le 2 avril avec l'annonce de hausses considérables sur la plupart des pays. La suspension partielle de ces mesures le 9 avril, suivie de la signature d'accords bilatéraux successifs avec la Chine, l'UE et le Japon, a ensuite permis une détente progressive. D'après les estimations du Yale Budget Lab, le taux moyen des droits de douane américains atteignait 17% en fin d'année, contre 2% en début d'année, un plus haut depuis 1935. Néanmoins, l'économie mondiale a bien résisté.

La croissance américaine a été solide à +2,3% sur un an au troisième trimestre, soutenue par la consommation des ménages et la dynamique de l'investissement dans l'intelligence artificielle. Le marché du travail a toutefois commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, les créations d'emplois marquant le pas. En parallèle, le taux de chômage a continué d'augmenter pour s'établir à 4,4% en décembre. En dépit des augmentations de droits de douane, l'inflation s'est stabilisée sur un niveau légèrement inférieure à 3%. Par ailleurs, la fin d'année a été marquée par la fermeture du gouvernement fédéral entre le 1er octobre et le 12 novembre, le plus long shutdown de l'histoire américaine.

Les mauvais chiffres de l'emploi publiés à l'été ont conduit la Fed à reprendre la baisse de son taux directeur, avec trois baisses consécutives de 25 points de base entre septembre et décembre, à 3,50%-3,75%. S'agissant des mesures non conventionnelles, la Fed a d'abord annoncé en mars un ralentissement du rythme de réduction de son bilan, avant de mettre fin à cette politique en octobre, puis d'indiquer en décembre un retour à une politique d'expansion, pour éviter des tensions sur le marché monétaire. A l'été, le congrès américain a adopté le projet de loi budgétaire porté par Donald Trump.

Dans la zone euro, la croissance du PIB a accéléré à +1,4% sur un an au troisième trimestre, la résistance de la demande intérieure contrebalançant le frein du commerce extérieur. Les performances économiques ont toutefois été contrastées entre les grandes économies : +2,8% en Espagne, +0,9% en France, +0,6% en Italie et +0,3% en Allemagne. Le taux de chômage est resté proche des plus bas à 6,3% en novembre. L'inflation a légèrement baissé pour revenir à +2,0% sur un an en décembre. Dans ce contexte, après quatre baisses successives de 25 points de base de son taux directeur, la BCE a interrompu son cycle d'assouplissement à compter de septembre, ramenant le taux de dépôt à 2,00%.

En Allemagne, les élections fédérales anticipées du 23 février 2025 ont abouti à la formation d'une grande coalition entre la CDU/CSU et le SPD, ainsi qu'à l'élection de Friedrich Merz au poste de chancelier. Début mars, ce nouveau gouvernement a annoncé un plan de relance budgétaire historique : un fonds de 500 milliards d'euros (11,6% du PIB) pour moderniser les infrastructures sur 12 ans, une augmentation des dépenses militaires, potentiellement illimitée, et la possibilité pour les Lander d'accroître leur déficit.

En France, François Bayrou a été contraint de démissionner à la suite de l'échec d'un vote de confiance le 8 septembre. Il a été remplacé par Sébastien Lecornu, lui-même contraint de démissionner, avant d'être finalement rappelé à ses fonctions.

En Chine, la croissance a surpris favorablement, atteignant +4,8% sur un an au troisième trimestre. La demande intérieure a été freinée par la crise du secteur immobilier et par les mesures visant à réduire les surcapacités industrielles. Toutefois, le commerce extérieur a largement soutenu l'activité, l'excédent commercial atteignant un niveau record à près de 1 200 milliards de dollars sur l'année. Les exportations sont restées vigoureuses : les ventes vers les États-Unis ont chuté, mais la baisse a été compensée par la demande du reste du monde. En parallèle, les importations n'ont progressé que modérément.

Marchés

Malgré un pic de volatilité au printemps, lié aux annonces sur les droits de douane réciproques, la plupart des classes d'actifs ont affiché de bonnes performances. L'appétit pour le risque a notamment été porté par la résilience de l'économie mondiale, les baisses de taux de la Fed et un optimisme persistant vis-à-vis de l'IA.

Au niveau des marchés actions, l'indice MSCI World All Country en dollars a progressé de +20,6%. Les marchés émergents ont nettement surperformé les marchés développés, l'indice MSCI Emerging Markets affichant une hausse de +30,6%, contre +19,5% pour le MSCI World.

Parmi les pays développés, le Topix a progressé de +22,4%, l'Euro Stoxx de +21,2% et le S&P 500 de +16,4%. Le CAC 40 a nettement sous-performé avec une hausse de +10,4%, en raison notamment de l'incertitude politique.

Pour un investisseur européen non couvert contre le risque de change, l'appréciation de l'euro face au dollar (+13,4%) et au yen (+13,0%) réduit sensiblement la performance des indices libellés dans ces devises.

Au niveau des marchés obligataires, tous les segments ont enregistré des performances positives dans la zone euro : +8,7% pour l'indice Bloomberg AT1, +5,2% pour l'indice BofA des obligations High Yield, +3,0% pour l'indice BofA des obligations Investment Grade et +0,6% pour l'indice BofA des obligations d'État.

Les taux à 10 ans des obligations d'État ont enregistré des évolutions très contrastées : des hausses significatives au Japon (+109 pb), en Allemagne (+45 pb) et en France (+29 pb), contre un recul marqué aux États-Unis (-44 pb) et au Royaume-Uni (-23 pb), où les taux à deux ans ont baissé encore davantage.

Au niveau des matières premières, l'indice S&P GSCI est resté globalement stable. Néanmoins, le prix du baril de Brent a baissé de 19%, passant de 75 à 61 USD. L'indice Bloomberg des métaux précieux a progressé de 80,2%, porté notamment par une forte hausse des prix de l'or et de l'argent.

POLITIQUE DE GESTION

Le début d'année a été marqué par une forte volatilité des obligations et des devises, la surperformance des actions européennes, la prise de fonction de Donald Trump et l'émergence de nouveaux acteurs dans le domaine de l'intelligence artificielle. En début de mois, des publications économiques très solides aux Etats-Unis ont provoqué une flambée des taux d'intérêt américains et du dollar, avec un effet de contagion particulièrement prononcé sur le Royaume-Uni et l'euro. La tendance s'est ensuite inversée quand les investisseurs ont été rassurés par de bonnes surprises sur l'inflation, les publications de résultats, et l'absence d'une hausse immédiate des droits de douane par Donald Trump. En fin de mois, les valeurs technologiques américaines ont été secouées par l'émergence du Chinois Deepseek. Sur l'ensemble du mois, l'Euro Stoxx a progressé de +7,3%, le S&P 500 de +2,8%, l'indice MSCI des actions émergentes de +1,8% et le Topix de +0,1%. L'indice ICE BofA des obligations d'État est resté quasi stable à -0,1%. Les indices iBoxx ont progressé de +0,5% pour les obligations investment grade, +0,6% pour les obligations high yield et +0,8% pour les obligations financières subordonnées. L'euro est resté quasi stable face au dollar à +0,1% tandis qu'il a reculé de -1,2% face au yen. Le fonds a profité de sa surexposition aux actions européennes et d'une sensibilité inférieure à celle de son indice. Il a pâti de sa sous-exposition aux actions américaines. Nous avons renforcé les actions à deux reprises en fin de mois, une première fois de +3,3% (Lazard Innovation +2,4%, Lazard Actions Emergentes +0,7%, Lazard Japon +0,2%) et une seconde fois de +3,0% sur Lazard Japon alors que les données économiques confirmaient la dynamique de sortie de déflation du Japon, avec une confiance des entreprises bien orientée. Ce contexte devrait favoriser la croissance des résultats des entreprises. Nous avons allégé les actions européennes de -0,5% dans le cadre du rebalancement mensuel (CAC 7950).

Les marchés actions et les taux d'intérêt ont évolué en ordre dispersé. Les actions européennes ont été soutenues par la perspective d'une résolution du conflit russo-ukrainien et d'une hausse des dépenses militaires en Europe. En revanche, le renforcement du yen a pesé sur les actions japonaises, tandis que les actions américaines ont souffert des incertitudes liées aux droits de douane, de données conjoncturelles moins favorables et de la baisse des valeurs technologiques, le NASDAQ baissant de -4% sur le mois. Les craintes d'un ralentissement de la croissance américaine ont fait chuter les taux d'intérêt du Trésor américain (-33 points pbs) mais la contagion aux taux allemands s'est avérée limitée (-5 points pbs). L'Euro Stoxx a gagné +3,4% et l'indice MSCI des actions émergentes +0,5%. À l'inverse, le S&P 500 a reculé de -1,3% et le Topix de -3,8%. L'indice ICE BofA des obligations d'État a progressé de +0,7%, tandis que les indices iBoxx ont augmenté de +0,6% pour les obligations investment grade, de +0,7% pour les obligations financières subordonnées et de +1,0% pour les obligations high yield. L'euro est resté quasi stable face au dollar à +0,1% mais s'est déprécié de -2,8% face au yen. Le fonds a profité de sa surexposition aux actions européennes et de sa sous-exposition aux actions américaines. Il a pâti de sa surexposition aux actions japonaises et d'une sensibilité inférieure à celle de son indice. Nous avons renforcé les actions européennes de +0,9% dans le cadre du rebalancement mensuel (CAC 8112).

Les marchés actions ont subi de fortes secousses, la politique protectionniste de Donald Trump et de mauvais indicateurs économiques aux Etats-Unis alimentant les craintes d'un ralentissement de l'économie mondiale. En parallèle, les taux d'intérêt ont fortement augmenté en Europe après que l'Allemagne a annoncé un plan de relance budgétaire de grande ampleur, entraînant une nette appréciation de l'euro. Le S&P 500 a baissé de -5,6% et l'Euro Stoxx de -3,0%, alors que le Topix et l'indice MSCI des actions émergentes ont mieux résisté, avec des hausses de +0,2% et +0,6% respectivement. Le taux à 10 ans de l'État allemand a augmenté de +33 pbs à 2,74%, contribuant à la baisse de -1,1% de l'indice ICE BofA des obligations d'État de la zone euro. Les indices iBoxx des obligations investment grade, des obligations financières subordonnées et des obligations high yield ont chacun reculé de -1,0%. L'euro s'est renforcé de +4,3% contre le dollar et de +3,8% contre le yen. Le fonds a profité de sa sous-exposition aux actions, d'une sensibilité inférieure à celle de son indice. Il a pâti de sa surexposition au yen. Les annonces allemandes sur les dépenses d'infrastructures et l'assouplissement des règles budgétaires ouvrent la voie à une politique plus favorable en zone euro, tandis qu'aux Etats-Unis, les marchés anticipent un ralentissement de la croissance économique. Ces dynamiques devraient soutenir l'appréciation de l'euro face au dollar. Par conséquent, nous avons réduit l'exposition au dollar de -10% (à 1,068). Nous avons initié une position de 2,6% sur le fonds Lazard Emerging Markets Corporate Debt pour profiter d'un rendement historiquement élevé, en contrepartie nous avons allégé Lazard Credit Opportunities. Nous avons renforcé les actions européennes de +2,1% dans le cadre du rebalancement mensuel (CAC 40 à 7791).

En avril, la volatilité a atteint des niveaux extrêmes, avoisinant les 50% annualisés pour le S&P 500, en raison des répercussions des conséquences économiques globales du protectionnisme américain. Les principaux indices boursiers (S&P 500, Stoxx Europe 600, Nikkei 225) ont initialement perdu plus de 10% au début du mois (le point bas ayant été atteint autour du 7 avril), avant de regagner une partie significative des pertes grâce à des déclarations plus constructives de la Maison Blanche vis-à-vis de ses partenaires commerciaux. Sur l'ensemble du mois, le S&P 500 recule finalement de 0,8%, tandis que le Nasdaq progresse de 1,5%,

l'Eurostoxx gagne 0,2%, et les indices japonais Topix et Nikkei 225 augmentent respectivement de 0,3% et 1,2%. Les courbes de taux se repentissent aux États-Unis (les taux à deux ans reculent de 28 points de base, contre seulement 4 points de baisse pour les taux à 10 ans) et en Europe (les taux allemands à 5 ans perdent 35 points de base, contre une baisse de 29 points pour le Bund à 10 ans). Dans ce contexte, l'univers obligataire affiche une performance positive sur le mois : l'indice ICE BofA Euro Broad Market progresse de 1,6%, soutenu par les segments souverains et investment grade (l'indice Bloomberg Euro-Aggregate 1-10 ans avance de 1,3%). Les segments des financières subordonnées et du high yield européen enregistrent respectivement des hausses de +0,7% et +0,2% sur le mois. Sur les marchés des changes et des matières premières, l'euro s'apprécie notablement (+4,7%) face au dollar, tandis que le pétrole WTI recule de près de 13 dollars. Le fonds a profité de sa sous-exposition aux actions US et d'une sensibilité supérieure à celle de son indice. Compte tenu de l'incertitude très importante et de l'impact négatif à venir sur la croissance des droits de douane, nous avons remonté la sensibilité euro de 1,6 point (10 ans allemand à 2,65%) dont la moitié en fermant la protection qui était sur la France. De même, nous avons augmenté la sensibilité de 0,7 point sur les taux américains (10 ans US à 4,19%). Avec l'annonce d'une pause de 90 jours des droits de douane, le marché a fortement rebondi, nous en avons profité pour réduire de 4% l'exposition aux actions américaines (S&P à 5408) et au dollar (EUR/USD à 1,104). Nous avons augmenté les actions européennes de +1,8% dans le cadre du rebalancement mensuel (CAC 7594).

Les marchés actions ont enregistré une forte hausse, l'annonce d'une trêve commerciale de 90 jours entre les États-Unis et la Chine atténuant les craintes de récession. Le S&P 500 a augmenté de +6,3%, l'Euro Stoxx de +5,7%, le Topix de +5,1% et l'indice MSCI des actions émergentes en dollar de +4,3%. Les évolutions ont été plus contrastées sur les marchés obligataires. La dégradation de la note de crédit des États-Unis par Moody's et le projet de loi budgétaire porté par Donald Trump ont ravivé les inquiétudes sur la trajectoire de la dette, entraînant une nette remontée des taux d'Etat américains (+24 pbs sur le 10 ans). La hausse des taux d'Etat a été plus limitée en Allemagne (+6 pbs sur le 10 ans) et ceux-ci ont baissé dans les pays périphériques (Italie, Espagne), permettant une stabilisation de l'indice ICE BoFA des obligations d'Etat de la zone euro (+0,1%). Sur le marché du crédit européen, les obligations à haut rendement ont surperformé, l'indice iBoxx progressant de +1,3%, contre +0,5% pour les obligations investment grade et +0,8% pour les obligations financières subordonnées. Du côté des devises, l'euro s'est apprécié de +0,2% contre dollar et de +0,9% contre yen. Le fonds a pâti de sa sous-exposition aux actions et d'une sensibilité supérieure à celle de son indice. Le recul de l'administration américaine sur les droits de douane vis-à-vis de la Chine diminue le risque de récession aux États-Unis. Nous avons augmenté l'expositions aux actions américaines (S&P à 5803) et au dollar (EUR/USD à 1,11) de 4,5%. Nous avons diminué les actions européennes de -1,1% dans le cadre du rebalancement mensuel (CAC 7752).

Les actifs risqués ont bénéficié de la désescalade des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine et de l'annonce d'un cessez-le-feu entre l'Iran et Israël. L'indice MSCI des actions émergentes a progressé de +6,0% en dollar, le S&P 500 de +5,1% et le Topix de +2,0%, contre un repli de -0,6% pour l'Euro Stoxx. Les rendements des obligations d'Etat ont divergé aux États-Unis et en Europe. Les taux américains ont baissé, sous l'effet d'un renforcement des attentes de baisses de taux de la Fed motivées par des signes de ralentissement de l'économie. Les taux allemands ont progressé en raison des perspectives d'une politique budgétaire plus expansionniste. Dans ce contexte, l'euro s'est apprécié de +3,9% face au dollar et au yen tandis que l'indice ICE BofA des obligations d'Etat de la zone euro a baissé de -0,2%. Sur le segment du crédit, les indices iBoxx ont enregistré des performances positives : +0,3% pour les obligations investment grade, +0,4% pour les obligations high yield et +0,6% pour les obligations financières subordonnées. Le fonds a pâti de sa sous-exposition aux actions et a bénéficié d'une sensibilité positive aux taux américains (- 18 points de base pour le 2 ans d'Etat américain). Nous avons diminué les actions européennes de -1,1% dans le cadre du rebalancement mensuel (CAC 7666).

Les marchés actions ont progressé, soutenus par la résilience de l'économie mondiale, les solides résultats des entreprises américaines et les avancées dans les négociations commerciales entre les États-Unis et leurs principaux partenaires. L'Union Européenne et le Japon seront soumis à des droits de douane de 15% sur la majorité de leurs produits, des taux plus élevés qu'en début d'année mais plus bas que ceux que Donald Trump avait menacé d'appliquer après la date butoir du 1er août. Les actions japonaises ont surperformé, le Topix progressant de +3,2%, contre +2,2% pour le S&P 500, +1,9% pour l'indice MSCI des actions émergentes et +1,0% pour l'Euro Stoxx. Ce contexte, combiné à un discours plus hawkish que prévu de Christine Lagarde, a entraîné une hausse des taux d'intérêt aux États-Unis et en Europe, pesant sur l'indice ICE BofA des obligations d'Etat de la zone euro, en repli de -0,2%. Les indices iBoxx ont augmenté de +0,5% pour les obligations investment grade, +0,7% pour les obligations financières subordonnées et +1,0% pour les obligations high yield. L'euro a nettement reculé contre dollar, baissant de -3,2% sur le mois, tandis qu'il s'est apprécié de +1,4% contre yen. Le fonds a pâti de sa sous-exposition aux actions et d'une sensibilité supérieure à celle de son indice.

Aux Etats-Unis, la combinaison d'un déficit budgétaire toujours très élevé et d'une politique monétaire plus accommodante pourrait peser sur la devise américaine, nous réduisons de 6% l'exposition au dollar (parité EUR/USD à 1,145). Nous avons diminué les actions européennes de -0,7% dans le cadre du rebalancement mensuel (CAC 7772).

Les marchés actions ont globalement enregistré de bonnes performances. Le mauvais rapport sur l'emploi américain et la résurgence du risque politique en France ont pesé, mais les marchés se sont finalement focalisés sur les bonnes publications des sociétés américaines, la trêve commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, prolongée de 90 jours, et surtout, le discours de Jerome Powell à Jackson Hole, résolument plus favorable à une première baisse de taux dès septembre. Les petites capitalisations américaines et les actions japonaises se sont avérées particulièrement dynamiques, tandis que les actions européennes ont sous-performé. Sur les marchés obligataires, ce contexte s'est traduit par une forte baisse des taux d'intérêt américains (-34 pts de base sur le 2 ans ; -15 pts de base sur le 10 ans), et un écartement du spread OAT-Bund (+13 pts de base à 79 pts de base), conséquence d'une hausse des taux de +16 pts de base en France, et de +3 pts de base en Allemagne. La réduction du différentiel entre les taux américains et européens a pesé sur le dollar. En termes de performances, l'indice Russell 2000 a progressé de +7,0%, le Topix de +4,5%, le S&P 500 de +2,0%, l'indice MSCI EM de +1,3% et l'Euro Stoxx de +0,3%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat de la zone euro a baissé de -0,4%. Les indices iBoxx étaient stables pour les obligations investment grade, tandis qu'ils progressaient de +0,1% pour les obligations financières subordonnées et de +0,2% pour les obligations high yield. L'euro s'est apprécié de +2,4% contre dollar et déprécié de -0,1% contre yen. Le fonds a pâti de sa sous-exposition aux actions et a bénéficié d'une sensibilité positive aux taux américains. Nous avons participé au lancement du fonds Lazard Sovereignty Europe (3%) pour s'exposer à la thématique de la souveraineté européenne.

Les marchés actions ont enregistré de bonnes performances, soutenus par le renforcement des attentes de baisses de taux de la Fed, la thématique de l'intelligence artificielle, et les mesures « anti-involution » en Chine. Ce contexte s'est avéré particulièrement porteur pour les marchés émergents qui ont nettement surperformé. L'indice MSCI EM a progressé de +7,2%, contre +3,6% pour le S&P 500, +3,0% pour le Topix, et +2,8% pour l'Euro Stoxx. Sur les marchés obligataires, l'indice ICE BofA des obligations d'Etat de la zone euro a monté de +0,4%, aidé par la baisse des taux d'Etat dans les pays périphériques. En France, la chute du gouvernement et la dégradation de la note souveraine par les agences de notation n'ont eu que peu d'impact sur les taux d'intérêt. Les indices iBoxx ont progressé de +0,7% pour les obligations financières subordonnées et de +0,4% pour les obligations high yield et investment grade. L'euro s'est renforcé de +0,4% contre dollar et de +1,0% contre yen, dans un contexte d'incertitude politique accrue au Japon après la démission du premier ministre. Le fonds a pâti de sa sous-exposition aux actions et a bénéficié d'une sensibilité positive aux taux américains (baisse de 9 bp sur le taux 2 ans américains). Après la publication des chiffres de l'inflation américaine et la tenue de la réunion de la Fed, les taux courts ont fortement baissé, le 2 ans passant de 3,96% fin juillet à 3,50% début septembre. Nous avons clôturé notre position acheteuse sur le 2 ans américain à 3,53%. Nous avons souscrit pour 2% dans le fonds Lazard Rathmore (fonds d'arbitrage d'obligations convertibles).

Le mois a été marqué par une hausse des actifs risqués, une baisse des taux souverains, et des mouvements notables sur les devises. L'appétit pour le risque a été soutenu par un apaisement des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine ainsi que par de bonnes publications de résultats. Au Japon, l'élection de Sanae Takaichi à la tête du Parti libéral-démocrate et au poste de première ministre s'est traduite par une forte hausse des actions japonaises et une baisse du yen. Le Topix a gagné +6,2%, contre +4,2% pour le MSCI émergents et +2,3% pour le S&P 500 et l'Euro Stoxx. Sur les marchés obligataires européens, l'indice ICE BofA des obligations d'Etat de la zone euro a progressé de +0,7%. Au Royaume-Uni, le ton plus accommodant du gouverneur de la Banque d'Angleterre a contribué à une forte baisse des taux d'Etat, permettant un resserrement de l'écart avec l'Allemagne (-29 pb pour le 10 ans britannique contre -8 pb pour l'équivalent allemand). Les indices iBoxx ont enregistré des performances positives : +0,7% pour les obligations investment grade, +0,6% pour les financières subordonnées et +0,1% pour les obligations high yield. Au niveau des devises, l'euro s'est renforcé de +2,4% contre yen et replié de -1,7% contre dollar. Le fonds a pâti de sa sous-exposition aux actions et a bénéficié d'une sensibilité positive aux taux anglais (baisse de 29 bp sur le taux 10 ans). Profitant de la bonne performance des actions japonaises, nous avons pris nos bénéfices en réduisant leur poids de 2,1%. En contrepartie, nous avons accru notre exposition aux actions européennes.

Les marchés ont terminé globalement stables à l'issue d'un mois volatil. Les publications économiques ambiguës aux Etats-Unis et les déclarations divergentes des membres de la Fed ont entretenu les incertitudes concernant l'évolution de la politique monétaire américaine. En parallèle, les craintes d'une valorisation excessive des entreprises liées à l'intelligence artificielle ont ressurgi. Les questions budgétaires ont également retenu l'attention : le budget d'automne du gouvernement britannique a rassuré les marchés, tandis

que le plan de relance annoncé par le gouvernement japonais a reçu un accueil plus mitigé. Au niveau des performances, le Topix a progressé de +1,4%, contre +0,4% pour l'Euro Stoxx, +0,2% pour le S&P 500 et -2,4% pour l'indice MSCI des actions émergentes. L'indice ICE BofA des obligations d'État de la zone euro s'est replié de -0,3%. Les indices iBoxx ont reculé de -0,3% pour les obligations investment grade et de -0,1% pour les obligations financières subordonnées, contre une progression de +0,2% pour les obligations high yield. L'euro s'est apprécié de +0,5% contre dollar et de +2,0% contre yen. Le fonds a pâti de sa sous-exposition aux actions. Les bonnes données de l'emploi américain, la stabilisation des droits de douane, la trêve avec la Chine et l'augmentation de la composante nouvelles commandes de l'ISM limitent les risques de ralentissement de l'économie américaine. En conséquence, nous avons remonté l'exposition aux actions de 6% pour revenir à la neutralité.

Les marchés actions mondiaux ont progressé sur le mois et clôturent l'année à des niveaux proches de leurs plus hauts historiques. Les actions émergentes et européennes ont surperformé, avec une hausse de +3,0% pour l'indice MSCI des actions émergentes et de +2,5% pour l'Euro Stoxx, contre +1,0% pour le Topix et +0,1% pour le S&P 500. Les taux souverains se sont nettement tendus, dans le sillage de l'envolée des taux d'intérêt au Japon, laquelle s'est diffusée aux autres marchés, entraînant une baisse de -0,2% de l'indice ICE BofA des obligations d'État de la zone euro. Les indices iBoxx ont reculé de -0,2% pour les obligations investment grade, tandis que les obligations financières subordonnées sont restées stables et que les obligations high yield ont progressé de +0,4%. L'euro s'est apprécié de +1,3% contre dollar et de +1,6% contre yen. Le fonds a pâti d'une sensibilité supérieure à celle de son indice. Nous avons augmenté notre exposition aux small caps européennes et américaines de 0,5% et 0,7% respectivement, financée par une réduction équivalente aux large caps, ce segment ayant sous-performé ces derniers mois.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	1 546 029,29	1 411 243,48
LAZARD ACT AMERIC PC-EUR	305 072,96	392 613,06
LAZARD EURO CREDIT SRI - Action RC EUR	217 546,13	264 550,03
LAZARD JAPON AC EUR	178 838,39	202 172,78
Lazard Strategies Obligataires	167 256,23	198 113,76
GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC	128 333,66	155 539,11
LAZARD ALPHA EURO I	45 083,54	194 548,89
LAZARD SOVEREIGNTY EUROPE PART EC	218 266,47	5 348,96
LAZARD GLOBAL INVESTMENT FUNDS LAZARD EMERGING MARKETS CORPO	169 359,63	39 295,12
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES - Action PC EUR	24 071,92	161 041,11

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

- o Prêts de titres : -
- o Emprunt de titres : -
- o Prises en pensions : -
- o Mises en pensions : -

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 2 784 982,18

- o Change à terme : -
- o Future : 2 784 982,18
- o Options : -
- o Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces (*)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	-

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	-
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	-

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 (SFDR) :

L'OPC n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance."

Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie"

Les investissements sous-jacents ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul retenue est la VaR Absolue ou relative.

Niveau maximum de VaR mensuelle : 6,47%.

Niveau minimum de VaR mensuelle : 4,06%.

Niveau moyen de VaR mensuelle : 5,25%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin.

La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

Population au 31/12/2025 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

Effectif au 31-12-2025 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2025 en €	Rémunération variable au titre de 2025 (cash payé en 2026 et différé attribué en 2026) en €
238	24 995 970	30 680 419

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2025 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	6 039 718
Autres	65	29 528 336
Total	68	35 568 054

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

AMALTEA GLOBAL MACRO

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Lazard Frères Gestion SAS

25, rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP AMALTEA GLOBAL MACRO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMALTEA GLOBAL MACRO constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	5 315 926,59	4 963 979,61
OPCVM	5 315 926,59	3 902 535,67
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	1 061 443,94
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	15 363,61	48 120,52
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I) (*)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	5 331 290,20	5 012 100,13
Créances et comptes d'ajustement actifs	85 163,26	68 619,80
Comptes financiers	217 580,56	138 556,93
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	302 743,82	207 176,73
Total de l'actif I+II	5 634 034,02	5 219 276,86

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	5 441 807,10	4 886 370,48
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	124 728,29	252 545,09
Capitaux propres I	5 566 535,39	5 138 915,57
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	5 566 535,39	5 138 915,57
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	15 143,57	48 120,48
Emprunts (C) (*)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	15 143,57	48 120,48
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	7 474,18	6 533,20
Concours bancaires	44 880,88	25 707,61
Sous-total autres passifs IV	52 355,06	32 240,81
Total Passifs : I+II+III+IV	5 634 034,02	5 219 276,86

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	5 244,28	4 922,38
Sous-total produits sur opérations financières	5 244,28	4 922,38
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 404,44	-466,53
Sous-total charges sur opérations financières	-1 404,44	-466,53
Total revenus financiers nets (A)	3 839,84	4 455,85
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-78 639,12	-76 892,91
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-78 639,12	-76 892,91
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-74 799,28	-72 437,06
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-475,70	8 901,51
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-75 274,98	-63 535,55
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	108 454,86	318 685,84
Frais de transactions externes et frais de cession	-707,78	-717,81
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	107 747,08	317 968,03
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	2 346,38	-7 709,11
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	110 093,46	310 258,92

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	48 377,72	59 058,63
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-3 180,72	2 062,65
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	45 197,00	61 121,28
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	44 712,81	-55 299,56
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	89 909,81	5 821,72
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-	-
Impôt sur le résultat V (*)	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	124 728,29	252 545,09

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World All Countries ; 50% ICE BofAML Euro Broad Market Index. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en EUR, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	6 038 206,30	5 138 915,57	5 566 535,39
Part AMALTEA GLOBAL MACRO NVC EUR en EUR			
Actif net	2 248 779,02	1 775 890,48	980 749,41
Nombre de titres	2 190,865	1 643,393	885,263
Valeur liquidative unitaire	1 026,43	1 080,62	1 107,86
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-7,51	65,22	21,88
Capitalisation unitaire sur revenu	-5,74	-12,23	-12,54
Part AMALTEA GLOBAL MACRO PVC EUR en EUR			
Actif net	2 374 990,79	1 643 235,82	1 678 942,00
Nombre de titres	2 310,044	1 513,577	1 503,926
Valeur liquidative unitaire	1 028,11	1 085,66	1 116,37
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-7,52	65,48	22,02
Capitalisation unitaire sur revenu	-4,10	-9,09	-9,35
Part AMALTEA GLOBAL MACRO RVC EUR en EUR			
Actif net	1 414 436,49	1 719 789,27	2 906 843,98
Nombre de titres	13 822,212	16 060,015	26 637,133
Valeur liquidative unitaire	102,33	107,08	109,12
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,75	6,47	2,16
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,87	-1,84	-1,88

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

Les règles de valorisation peuvent être spécifiques pour les OPC datés. Pendant la période de souscription l'OPC sera valorisé au prix d'achat (Ask) et à compter de la fermeture de l'OPC au prix de vente (Bid).

Valeurs mobilières :

• **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

• Les instruments financiers de taux

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

o **type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par la Société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

o **type « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

• **OPC** : Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

• Acquisitions / Cessions temporaires de titres

- Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.
- Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

• Opérations à terme fermes et conditionnelles

- Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.
- Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Les produits négociés sur un marché non réglementé sont valorisés en Market to Market (à leur valeur de marché) via les modèles classiques de valorisation.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

- Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.
- La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.
- La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.
- La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Frais de gestion

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux Barème (TTC maximum)
Frais de gestion financière	Actif net	RVC EUR	1,80%
		PVC EUR	0,90%
		NVC EUR	1,20%
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,035%
Frais indirects(commissions et frais de gestion)	Actif net	Appliqués à toutes les parts	4,50%
Commission de sur-performance	Actif net	RVC EUR, PVC EUR, NVC EUR	15% de la performance au-delà de l'indicateur de référence

Seules les contributions dues pour la gestion de l'OPC en application du d) du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier et les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances sont hors champ des blocs de frais évoqués dans le tableau ci-dessus.

Affectation des sommes distribuables**Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMALTEA GLOBAL MACRO PVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part AMALTEA GLOBAL MACRO NVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part AMALTEA GLOBAL MACRO RVC EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	5 138 915,57	6 038 206,30
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	2 312 822,17	2 411 456,14
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 963 347,15	-3 617 399,12
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-74 799,28	-72 437,06
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	107 747,08	317 968,03
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	45 197,00	61 121,28
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	5 566 535,39	5 138 915,57

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AMALTEA GLOBAL MACRO NVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	-	-
Parts rachetées durant l'exercice	-758,130	-799 308,34
Solde net des souscriptions/rachats	-758,130	-799 308,34
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	885,263	
Part AMALTEA GLOBAL MACRO PVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	-	-
Parts rachetées durant l'exercice	-9,651	-10 467,65
Solde net des souscriptions/rachats	-9,651	-10 467,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 503,926	
Part AMALTEA GLOBAL MACRO RVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	21 585,484	2 312 822,17
Parts rachetées durant l'exercice	-11 008,366	-1 153 571,16
Solde net des souscriptions/rachats	10 577,118	1 159 251,01
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	26 637,133	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AMALTEA GLOBAL MACRO NVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part AMALTEA GLOBAL MACRO PVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part AMALTEA GLOBAL MACRO RVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AMALTEA GLOBAL MACRO NVC EUR FR001400HCB8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	980 749,41	885,263	1 107,86
AMALTEA GLOBAL MACRO PVC EUR FR001400HCA0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 678 942,00	1 503,926	1 116,37
AMALTEA GLOBAL MACRO RVC EUR FR001400HC94	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 906 843,98	26 637,133	109,12

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	643,90	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	643,90					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
	+/-					
Total	-	-	-	-	-	-

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	217,58	-	-	-	217,58
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-44,88	-	-	-	-44,88
Hors-bilan					
Futures	NA	1 265,71	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		1 265,71	-	-	172,70

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	217,58	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-44,88	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	1 265,71	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	172,70	-	-	-	-	1 265,71	-

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 JPY +/-	Devise 3 GBP +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	29,20	6,72	15,32	-	-
Comptes financiers	68,62	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-27,21	-17,67	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures options swaps	501,51	-373,86	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	599,33	-394,35	-2,35	-	-

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010828913	LAZARD ALPHA EURO I	Lazard Frères Gestion SAS	Actions Euro	France	EUR	57 503,82
FR0000174310	LAZARD SMALL CAPS EURO I	Lazard Frères Gestion SAS	Actions Euro	France	EUR	140 687,33
FR0007074695	LAZARD ACT AMERIC PC-EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Actions internationales	France	EUR	449 152,69
FR0010365288	Lazard Actions Emergentes I	Lazard Frères Gestion SAS	Actions internationales	France	EUR	326 255,10
FR001400M857	LAZARD GREEN CAPITAL EC	Lazard Frères Gestion SAS	Actions internationales	France	EUR	232 784,48
FR0012044519	LAZARD INNOVATION Part IC	Lazard Frères Gestion SAS	Actions internationales	France	EUR	114 615,22
FR0000004012	LAZARD JAPON AC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Actions internationales	France	EUR	87 005,69
FR001400GLN6	LAZARD WELL BEING EC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Actions internationales	France	EUR	227 278,80
FR0011474980	NORDEN SMALL	Lazard Frères Gestion SAS	Actions internationales	France	EUR	99 468,90
FR0014010419	LAZARD SOVEREIGNTY EUROPE PART EC	Lazard Frères Gestion SAS	Fonds / Actions	France	EUR	224 252,77
FR0010753616	Lazard Strategies Obligataires	Lazard Frères Gestion SAS	Fonds / Obligations	France	EUR	644 448,84
FR0011291657	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	Lazard Frères Gestion SAS	Monétaire Euro	France	EUR	239 140,76
FR0010751008	LAZARD EURO CREDIT SRI - Action RC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	885 631,38
FR0000027609	Lazard Euro Short Duration SRI - Action PVC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	162 855,20
FR001400BVQ9	GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC	Lazard Frères Gestion SAS	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	525 113,59
FR0013507019	LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PVC EUR	Lazard Frères Gestion SAS	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	138 604,43

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR001400OSG9	LAZARD FUNDS LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES EC	Lazard Frères Gestion SAS	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	290 695,11
IE0006ZU4VE9	LAZARD US SMALL CAP EQUITY FUND EA ACC EUR	LAZARD FUND MANAGERS (IRELAND) LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	227 365,66
IE00BFZ4RW27	LAZARD RATHMORE ALTERNATIVE FUND- C ACC HDG	LAZARD FUND MANAGERS (IRELAND) LIMITED	Fonds / Mixte	Irlande	EUR	108 693,41
IE00BKF07Y78	LAZARD GLOBAL INVESTMENT FUNDS LAZARD EMERGING MARKETS CORPO	LAZARD FUND MANAGERS (IRELAND) LIMITED	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	134 373,41
Total						5 315 926,59

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	85 163,26
Total des créances		85 163,26
Dettes		
	Frais de gestion fixe	7 474,18
Total des dettes		7 474,18
Total des créances et des dettes		77 689,08

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Part AMALTEA GLOBAL MACRO NVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	15 261,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,23
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part AMALTEA GLOBAL MACRO PVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	15 255,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,93
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part AMALTEA GLOBAL MACRO RVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	48 122,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,83
Rétrocessions des frais de gestion	-

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			5 315 926,59
	FR001400BVQ9	GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC	525 113,59
	FR0007074695	LAZARD ACT AMERIC PC-EUR	449 152,69
	FR0010365288	Lazard Actions Emergentes I	326 255,10
	FR0010828913	LAZARD ALPHA EURO I	57 503,82
	FR0010751008	LAZARD EURO CREDIT SRI - Action RC EUR	885 631,38
	FR0013507019	LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PVC EUR	138 604,43
	FR0000027609	Lazard Euro Short Duration SRI - Action PVC EUR	162 855,20
	FR0011291657	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	239 140,76
	FR001400OSG9	LAZARD FUNDS LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES EC	290 695,11
	IE00BKF07Y78	LAZARD GLOBAL INVESTMENT FUNDS LAZARD EMERGING MARKETS CORPO	134 373,41
	FR001400M857	LAZARD GREEN CAPITAL EC	232 784,48
	FR0012044519	LAZARD INNOVATION Part IC	114 615,22
	FR0000004012	LAZARD JAPON AC EUR	87 005,69
	IE00BFZ4RW27	LAZARD RATHMORE ALTERNATIVE FUND-C ACC HDG	108 693,41
	FR0000174310	LAZARD SMALL CAPS EURO I	140 687,33
	FR0014010419	LAZARD SOVEREIGNTY EUROPE PART EC	224 252,77
	FR0010753616	Lazard Strategies Obligataires	644 448,84
	IE0006ZU4VE9	LAZARD US SMALL CAP EQUITY FUND EA ACC EUR	227 365,66
	FR001400GLN6	LAZARD WELL BEING EC EUR	227 278,80
	FR0011474980	NORDEN SMALL	99 468,90
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			5 315 926,59

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-75 274,98	-63 535,55
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-	-
Revenus de l'exercice à affecter	-75 274,98	-63 535,55
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-75 274,98	-63 535,55

Part AMALTEA GLOBAL MACRO NVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-11 105,88	-20 110,31
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-11 105,88	-20 110,31
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-11 105,88	-20 110,31
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-11 105,88	-20 110,31
Total	-11 105,88	-20 110,31
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part AMALTEA GLOBAL MACRO PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-14 073,09	-13 762,75
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-14 073,09	-13 762,75
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-14 073,09	-13 762,75
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-14 073,09	-13 762,75
Total	-14 073,09	-13 762,75
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part AMALTEA GLOBAL MACRO RVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-50 096,01	-29 662,49
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-50 096,01	-29 662,49
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-50 096,01	-29 662,49
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-50 096,01	-29 662,49
Total	-50 096,01	-29 662,49
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	110 093,46	310 258,92
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	110 093,46	310 258,92
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	110 093,46	310 258,92

Part AMALTEA GLOBAL MACRO NVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	19 377,00	107 190,31
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	19 377,00	107 190,31
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	19 377,00	107 190,31
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	19 377,00	107 190,31
Total	19 377,00	107 190,31
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part AMALTEA GLOBAL MACRO PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	33 125,94	99 109,61
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	33 125,94	99 109,61
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	33 125,94	99 109,61
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	33 125,94	99 109,61
Total	33 125,94	99 109,61
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part AMALTEA GLOBAL MACRO RVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	57 590,52	103 959,00
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	57 590,52	103 959,00
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	57 590,52	103 959,00
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	57 590,52	103 959,00
Total	57 590,52	103 959,00
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			5 315 926,59	95,50
OPCVM			5 315 926,59	95,50
Gestion collective			5 315 926,59	95,50
GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC	EUR	466,262	525 113,59	9,43
LAZARD ACT AMERIC PC-EUR	EUR	843,812	449 152,69	8,07
Lazard Actions Emergentes I	EUR	2,459	326 255,10	5,86
LAZARD ALPHA EURO I	EUR	78,74	57 503,82	1,03
LAZARD EURO CREDIT SRI - Action RC EUR	EUR	576,812	885 631,38	15,92
LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PVC EUR	EUR	106,273	138 604,43	2,49
Lazard Euro Short Duration SRI - Action PVC EUR	EUR	32,005	162 855,20	2,93
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	EUR	110,373	239 140,76	4,30
LAZARD FUNDS LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES EC	EUR	276,426	290 695,11	5,22
LAZARD GLOBAL INVESTMENT FUNDS LAZARD EMERGING MARKETS CORPO	EUR	1 195,343	134 373,41	2,41
LAZARD GREEN CAPITAL EC	EUR	227,016	232 784,48	4,18
LAZARD INNOVATION Part IC	EUR	428,132	114 615,22	2,06
LAZARD JAPON AC EUR	EUR	303,6	87 005,69	1,56
LAZARD RATHMORE ALTERNATIVE FUND-C ACC HDG	EUR	792,753	108 693,41	1,95
LAZARD SMALL CAPS EURO I	EUR	133,382	140 687,33	2,53
LAZARD SOVEREIGNTY EUROPE PART EC	EUR	212,58	224 252,77	4,03
Lazard Strategies Obligataires	EUR	3 794	644 448,84	11,58
LAZARD US SMALL CAP EQUITY FUND EA ACC EUR	EUR	2 067,656	227 365,66	4,08
LAZARD WELL BEING EC EUR	EUR	193,521	227 278,80	4,08
NORDEN SMALL	EUR	411,692	99 468,90	1,79
Total			5 315 926,59	95,50

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 0326	6	3 210,00	-	350 460,00
SP 500 MINI 0326	1	119,20	-	293 435,22
Sous-total 1.		3 329,20	-	643 895,22
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		3 329,20	-	643 895,22

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BUND 0326	5	-	-4 700,00	637 850,00
LONG GILT FUT 0326	6	3 470,17	-	627 864,63
Sous-total 1.		3 470,17	-4 700,00	1 265 714,63
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		3 470,17	-4 700,00	1 265 714,63

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EC EURUSD 0326	4	3 350,50	-	501 511,35
RY EURJPY 0326	-3	-	-3 503,74	-373 860,98
Sous-total 1.		3 350,50	-3 503,74	127 650,37
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		3 350,50	-3 503,74	127 650,37

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	5 315 926,59
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	3 329,20
Total instruments financiers à terme - taux	-1 229,83
Total instruments financiers à terme - change	-153,24
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	307 957,56
Autres passifs (-)	-59 294,89
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	5 566 535,39

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AMALTEA GLOBAL MACRO NVC EUR	EUR	885,263	1 107,86
Part AMALTEA GLOBAL MACRO PVC EUR	EUR	1 503,926	1 116,37
Part AMALTEA GLOBAL MACRO RVC EUR	EUR	26 637,133	109,12

6. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Amaltea Global Macro

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Amaltea Global Macro - Part RVC EUR
Code ISIN :	FR001400HC94
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	25/08/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 22/06/2023 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World All Countries ; 50% ICE BofAML Euro Broad Market Index. Les constituants de l'indicateur sont exprimés en EUR. Les constituants de l'indicateur s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement.

L'allocation d'actifs de l'OPC est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque, via une gestion dynamique de l'allocation du portefeuille, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines).

L'allocation stratégique est équilibrée entre obligations et instruments monétaires d'une part et exposition aux marchés actions d'autre part. La part du monétaire pourra être importante quand l'exposition aux actions sera proche du minimum sans que l'on souhaite pour autant s'exposer fortement aux obligations. Par ailleurs, le monétaire pourra être utilisé en complément d'expositions prises via des instruments dérivés.

L'OPC est principalement investi en fonds avec un recours secondaire à des positions en direct. La sélection de fonds est donc une composante de la stratégie en sus de l'allocation d'actifs.

Le portefeuille peut être investi :

- jusqu'à 100% maximum de l'actif net en parts ou en actions d'OPCVM de droit français ou européen ;
- dans la limite de 30% maximum de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'Union Européenne ou de fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R214 13 du Comofi ;
- L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui n'investissent pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Le portefeuille peut être investi au travers d'OPC et en direct :

- en titres de créances et instruments monétaires publics ou privés notés au moins BBB- par les agences de notation, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, jusqu'à 100% maximum de l'actif net ;
- en obligations d'Etats et privées investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, jusqu'à 100% de l'actif net.

Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis, à la condition que ces titres appartiennent à six émissions différentes au moins et qu'une même émission n'excède pas 30% du montant total de l'actif de l'OPC.

- en actions d'entreprises de toute taille de capitalisation (petites capitalisations boursières comprises entre 0 et 5 milliards d'euros, moyennes capitalisations boursières comprises entre 5 et 10 milliards d'euros et grandes capitalisations boursières de plus de 10 milliards d'euros) de la zone européenne et/ou internationale dans une fourchette d'exposition de 20% à 80% de l'actif net (y compris via des instruments dérivés).

Le portefeuille peut être investi au travers d'OPC :

- en obligations spéculatives/ high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées, jusqu'à 50% de l'actif net ;
- en obligations convertibles (hors Cocos Bonds) jusqu'à 25% de l'actif net ;
- en obligations convertibles Contingents (Cocos Bonds) jusqu'à 20% de l'actif net.

Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petite capitalisation (petites capitalisations boursières comprises entre 0 et 5 milliards d'euros) sont respectivement limitées à 20%. L'exposition globale de l'OPC au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité de -5 à +10. L'exposition de l'OPC au risque de change est limitée à 70%.

L'OPC peut utiliser futures, options, swaps, dérivés de crédit et change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net.

Le portefeuille est exposé aux risques actions, de taux, de crédit et de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VaR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la VaR sera inférieur à 15% et le levier n'excèdera pas 400% brut.

L'actif de l'OPC peut être investi jusqu'à 100% en titres intégrant des dérivés.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :
L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?



Période de détention recommandée :
5 ans

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

- Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :
- Risque de crédit
 - Risque de contreparties
 - Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 320 €	5 470 €
	Rendement annuel moyen	-56,8%	-11,4%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 290 €	9 250 €
	Rendement annuel moyen	-17,1%	-1,5%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 230 €	10 770 €
	Rendement annuel moyen	2,3%	1,5%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 930 €	12 550 €
	Rendement annuel moyen	19,3%	4,6%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 - 31/03/2020
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 - 31/05/2024
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/10/2016 - 29/10/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	297 €	1 695 €
Incidence des coûts annuels (*)	3,0%	3,0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,5% avant déduction des coûts et de 1,5% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	2,91% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	291 €
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans
Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 5% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, sur les performances passées et sur les calculs des scénarios de performance du produit sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Amaltea Global Macro

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Amaltea Global Macro - Part PVC EUR
Code ISIN :	FR001400HCA0
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	25/08/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 22/06/2023 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World All Countries ; 50% ICE BofAML Euro Broad Market Index. Les constituants de l'indicateur sont exprimés en EUR. Les constituants de l'indicateur s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement.

L'allocation d'actifs de l'OPC est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque, via une gestion dynamique de l'allocation du portefeuille, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines).

L'allocation stratégique est équilibrée entre obligations et instruments monétaires d'une part et exposition aux marchés actions d'autre part. La part du monétaire pourra être importante quand l'exposition aux actions sera proche du minimum sans que l'on souhaite pour autant s'exposer fortement aux obligations. Par ailleurs, le monétaire pourra être utilisé en complément d'expositions prises via des instruments dérivés.

L'OPC est principalement investi en fonds avec un recours secondaire à des positions en direct. La sélection de fonds est donc une composante de la stratégie en sus de l'allocation d'actifs.

Le portefeuille peut être investi :

- jusqu'à 100% maximum de l'actif net en parts ou en actions d'OPCVM de droit français ou européen ;
- dans la limite de 30% maximum de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'Union Européenne ou de fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R214 13 du Comofi ;
- L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui n'investissent pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Le portefeuille peut être investi au travers d'OPC et en direct :

- en titres de créances et instruments monétaires publics ou privés notés au moins BBB- par les agences de notation, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, jusqu'à 100% maximum de l'actif net ;
- en obligations d'Etats et privées investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, jusqu'à 100% de l'actif net.

Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis, à la condition que ces titres appartiennent à six émissions différentes au moins et qu'une même émission n'excède pas 30% du montant total de l'actif de l'OPC.

- en actions d'entreprises de toute taille de capitalisation (petites capitalisations boursières comprises entre 0 et 5 milliards d'euros, moyennes capitalisations boursières comprises entre 5 et 10 milliards d'euros et grandes capitalisations boursières de plus de 10 milliards d'euros) de la zone européenne et/ou internationale dans une fourchette d'exposition de 20% à 80% de l'actif net (y compris via des instruments dérivés).

Le portefeuille peut être investi au travers d'OPC :

- en obligations spéculatives/ high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées, jusqu'à 50% de l'actif net ;
- en obligations convertibles (hors Cocos Bonds) jusqu'à 25% de l'actif net ;
- en obligations convertibles Contingents (Cocos Bonds) jusqu'à 20% de l'actif net.

Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petite capitalisation (petites capitalisations boursières comprises entre 0 et 5 milliards d'euros) sont respectivement limitées à 20%. L'exposition globale de l'OPC au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité de -5 à +10. L'exposition de l'OPC au risque de change est limitée à 70%.

L'OPC peut utiliser futures, options, swaps, dérivés de crédit et change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net.

Le portefeuille est exposé aux risques actions, de taux, de crédit et de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VaR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la VaR sera inférieur à 15% et le levier n'excèdera pas 400% brut.

L'actif de l'OPC peut être investi jusqu'à 100% en titres intégrant des dérivés.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :
L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

- Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :
- Risque de crédit
 - Risque de contreparties
 - Risque lié aux dérivés

Période de détention recommandée :
5 ans

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 320 €	5 470 €
	Rendement annuel moyen	-56,8%	-11,4%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 370 €	9 510 €
	Rendement annuel moyen	-16,3%	-1,0%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 330 €	11 270 €
	Rendement annuel moyen	3,3%	2,4%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 040 €	13 150 €
	Rendement annuel moyen	20,4%	5,6%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/11/2014 - 29/11/2019
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2015 - 28/02/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/10/2016 - 29/10/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	207 €	1 213 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,1%	2,1% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,5% avant déduction des coûts et de 2,4% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	2,01% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	201 €
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 5% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
 Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
 Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
 Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, sur les performances passées et sur les calculs des scénarios de performance du produit sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.
 Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
 En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Amaltea Global Macro

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Amaltea Global Macro - Part NVC EUR
Code ISIN :	FR001400HCB8
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	25/08/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 22/06/2023 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World All Countries ; 50% ICE BofAML Euro Broad Market Index. Les constituants de l'indicateur sont exprimés en EUR. Les constituants de l'indicateur s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement.

L'allocation d'actifs de l'OPC est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque, via une gestion dynamique de l'allocation du portefeuille, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines).

L'allocation stratégique est équilibrée entre obligations et instruments monétaires d'une part et exposition aux marchés actions d'autre part. La part du monétaire pourra être importante quand l'exposition aux actions sera proche du minimum sans que l'on souhaite pour autant s'exposer fortement aux obligations. Par ailleurs, le monétaire pourra être utilisé en complément d'expositions prises via des instruments dérivés.

L'OPC est principalement investi en fonds avec un recours secondaire à des positions en direct. La sélection de fonds est donc une composante de la stratégie en sus de l'allocation d'actifs.

Le portefeuille peut être investi :

- jusqu'à 100% maximum de l'actif net en parts ou en actions d'OPCVM de droit français ou européen ;
- dans la limite de 30% maximum de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'Union Européenne ou de fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R214 13 du Comofi ;
- L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui n'investissent pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Le portefeuille peut être investi au travers d'OPC et en direct :

- en titres de créances et instruments monétaires publics ou privés notés au moins BBB- par les agences de notation, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, jusqu'à 100% maximum de l'actif net ;
- en obligations d'Etats et privées investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, jusqu'à 100% de l'actif net.

Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis, à la condition que ces titres appartiennent à six émissions différentes au moins et qu'une même émission n'excède pas 30% du montant total de l'actif de l'OPC.

- en actions d'entreprises de toute taille de capitalisation (petites capitalisations boursières comprises entre 0 et 5 milliards d'euros, moyennes capitalisations boursières comprises entre 5 et 10 milliards d'euros et grandes capitalisations boursières de plus de 10 milliards d'euros) de la zone européenne et/ou internationale dans une fourchette d'exposition de 20% à 80% de l'actif net (y compris via des instruments dérivés).

Le portefeuille peut être investi au travers d'OPC :

- en obligations spéculatives/ high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées, jusqu'à 50% de l'actif net ;
- en obligations convertibles (hors Cocos Bonds) jusqu'à 25% de l'actif net ;
- en obligations convertibles Contingents (Cocos Bonds) jusqu'à 20% de l'actif net.

Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petite capitalisation (petites capitalisations boursières comprises entre 0 et 5 milliards d'euros) sont respectivement limitées à 20%. L'exposition globale de l'OPC au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité de -5 à +10. L'exposition de l'OPC au risque de change est limitée à 70%.

L'OPC peut utiliser futures, options, swaps, dérivés de crédit et change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net.

Le portefeuille est exposé aux risques actions, de taux, de crédit et de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VaR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la VaR sera inférieur à 15% et le levier n'excèdera pas 400% brut.

L'actif de l'OPC peut être investi jusqu'à 100% en titres intégrant des dérivés.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :
L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?



Période de détention recommandée :
5 ans

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

- Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :
- Risque de crédit
 - Risque de contreparties
 - Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 320 €	5 470 €
	Rendement annuel moyen	-56,8%	-11,4%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 340 €	9 420 €
	Rendement annuel moyen	-16,6%	-1,2%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 300 €	11 110 €
	Rendement annuel moyen	3,0%	2,1%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 010 €	12 960 €
	Rendement annuel moyen	20,1%	5,3%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 - 31/03/2020
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2015 - 28/02/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/10/2016 - 29/10/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	237 €	1 378 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,4%	2,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,5% avant déduction des coûts et de 2,1% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	2,31% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	231 €
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 5% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
 Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
 Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
 Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, sur les performances passées et sur les calculs des scénarios de performance du produit sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.
 Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
 En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.